

Quel avenir pour les métiers de la comptabilité ?

À l'occasion d'une conférence de l'Académie des sciences et techniques comptables et financières en partenariat avec le cabinet de recrutement Robert Half, un panorama de la santé et des évolutions de la filière comptable a été dressé.

Le recrutement

L'offre concernant les postes dans le domaine comptable se porte bien et le niveau de rémunération se maintient quel que soit le niveau d'études. Les profils recherchés évoluent. En effet, en plus des compétences traditionnellement demandées (formation, expérience, maîtrise du système d'information et de l'anglais, rigueur et organisation), les recruteurs sont sensibles à la capacité d'analyse et d'anticipation des candidats, à leurs compétences techniques plus diversifiées (contrôle de gestion, trésorerie, consolidation, informatique), à leur talent de communication et leurs qualités d'animation. Ces compétences étendues sont devenues nécessaires afin de s'adapter à l'évolution du métier.

L'impact des évolutions technologiques sur le métier de comptable

Les CSP (centre de services partagés comptables) et les ERP ont profondément modifié le rôle du comptable (spécialement en comptabilité fournisseur). En effet, les données étant intégrées et lues automatiquement, les écritures comptables n'entrent plus dans les travaux des comptables, mais dans ceux des gestionnaires et des assistants. Source d'opportunités pour certains (accès à des postes de management, de contrôleurs), la fonction de comptable est désormais plus orientée vers le système d'information, l'informatique, la formation et la communication. La dématérialisation et l'intégration de données font ainsi apparaître de nouveaux métiers pour les comptables.

Toutefois, dans les PME, le comptable reste polyvalent et exerce les fonctions comptables, fiscales et sociales.

Entreprise ou cabinet ?

La moitié des étudiants en comptabilité partent en entreprise et l'autre moitié en cabinet (dont 50 % en expertise et 50 % en audit). Malgré une différence de salaire constatée les premières années avec l'entreprise, les cabinets restent attractifs du fait de l'intérêt du métier, de la diversité du travail et de la valorisation de l'expérience en cabinet par les recruteurs.

Qu'en est-il du nouveau cursus menant au diplôme d'expertise comptable ?

Les nouveaux diplômes (DCG, DSCG et DEC), entrés en vigueur en 2008 sont, selon la profession, satisfaisants et bien adaptés. Les effectifs étudiants en la matière sont stables et ils sont plus nombreux à participer effectivement aux examens par rapport au nombre d'inscrits. Cependant, avec 8 000 diplômés en comptabilité par an, le renouvellement des effectifs en cabinet n'est pas assuré.

Quel avenir ?

La population comptable en production va diminuer, mais les besoins en analyse perdurent (contrôle de gestion, reporting). La profession va migrer vers des postes à valeur ajoutée (fiscalité, contrôle interne) impliquant des compétences élargies et diversifiées.